



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Frampton

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC NOUVELLE-BEAUCE
MUNICIPALITÉ DE FRAMPTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Frampton, tenue le 15 décembre 2022 à 20h12, à la salle municipale, 107, rue Sainte-Anne, Frampton.

Sont présents:

Siège #1 - Guy Marcoux
Siège #2 - Claudia Labrie
Siège #3 - Yvan Tardif
Siège #4 - Frédéric Fournier
Siège #5 - Gina Cloutier
Siège #6 - Jayson Byrns

Est/sont absents:

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean Audet. Est également présente Madame Cindy Paradis directrice générale et greffière-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Jean Audet déclare ouverte la séance extraordinaire.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance.

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

Il est proposé par Madame Claudia Labrie et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - GREFFE

4.1 - Avis de motion concernant le projet de règlement # 2023-01 « Règlement concernant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2023 »

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

4 - GREFFE

4.1 - Avis de motion concernant le projet de règlement # 2023-01 « Règlement concernant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2023 »

2022-12-229

2022-12-230

2022-12-231



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Frampton

Avis de motion concernant le projet de règlement # 2023-01 « Règlement concernant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2023 »

Je, soussigné, Yvan Tardif, conseiller donne avis de motion que le règlement # 2023-01 concernant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2023 sera présenté à la table du conseil municipal lors d'une séance ultérieure.

Le projet du règlement intitulé : Règlement 2023-01 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2023 a été déposé.



Le conseiller

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

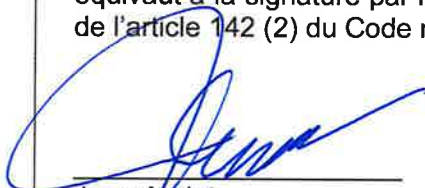
Aucune question de la part de l'assistance.

2022-12-232


6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h15, il est proposé par Monsieur Frédéric Fournier et résolu, de lever la séance.

« Je, Jean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »



Jean Audet
Maire



Cindy Paradis
Directrice générale et greffière-trésorière